

Distr. RESTRICTED

PRS/2022/CRP.25

ORIGINAL: FRENCH

FORTH INTERNATIONAL DECADE FOR THE ERADICATION OF COLONIALISM

Pacific regional seminar on the implementation of the Fourth International Decade for the Eradication of Colonialism: advancement of the Non-Self-Governing Territories through the coronavirus disease (COVID-19) pandemic and beyond

Castries, Saint Lucia

11 to 13 May 2022

**STATEMENT BY THE REPRESENTATIVE
OF THE CÔTE D'IVOIRE**



**SÉMINAIRE RÉGIONAL DU PACIFIQUE
DU
COMITE SPÉCIAL
CHARGÉ D'ÉTUDIER LA SITUATION EN CE QUI
CONCERNE L'APPLICATION DE LA DÉCLARATION SUR
L'OCTROI DE L'INDÉPENDANCE AUX PAYS ET AUX
PEUPLES COLONIAUX
(C₂₄)**

**DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION
DE LA RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE**

Sainte-Lucie, le 12... mai 2022

Madame la Présidente,

Ma délégation voudrait tout d'abord saluer la dextérité avec laquelle vous assurez la présidence du Comité spécial de la décolonisation (C24).

Elle félicite les membres de votre bureau et vous réitère sa disponibilité à œuvrer avec l'ensemble des Etats membres ainsi que toutes les autres parties prenantes au succès de votre mission.

Permettez-moi également de traduire ici la profonde gratitude de la Côte d'Ivoire au peuple et au Gouvernement de Sainte-Lucie pour l'accueil prévenant qui nous a été réservé ainsi qu'aux délégations participantes à ce séminaire régional, preuve de la réputation hospitalière jamais démentie de ce beau pays.

Madame la Présidente,

La Côte d'Ivoire se réjouit de la tenue de ce séminaire en présentiel grâce aux progrès accomplis dans la lutte contre la pandémie de coronavirus.

Cette crise sanitaire aux conséquences multiformes a malheureusement aggravé les défis majeurs rencontrés dans la mise en œuvre des activités relatives à la quatrième Décennie internationale de l'élimination du colonialisme. Elle a davantage mis en relief la corrélation entre les dimensions sociale, environnementale et économique du développement durable dans les territoires non autonomes.

C'est pourquoi, mon pays se félicite de la pertinence du thème retenu pour ce séminaire, à savoir « ***Développement des territoires non autonomes durant la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et au-delà*** ».

Cette thématique est un appel à toutes les parties prenantes du processus de décolonisation à prendre des initiatives concrètes en

faveur du développement des territoires non autonomes afin de juguler les conséquences de la crise sanitaire.

La singularité de ces entités nécessite des approches spécifiques qui induisent un examen au cas par cas, de la problématique du développement dans ces territoires.

Madame la Présidente,

La Côte d'Ivoire voudrait s'appesantir sur le différend régional autour du Sahara marocain dont le règlement définitif devra se poursuivre dans le cadre approprié des Nations Unies.

C'est pourquoi, elle renouvelle son plein appui au processus politique mené sous l'égide exclusive de notre Organisation commune en vue de parvenir à une solution politique, réaliste, pragmatique et durable qui repose sur le compris entre les parties prenantes, et ce, conformément aux prescrits des dix-huit (18) Résolutions du Conseil de sécurité, adoptées depuis 2007 sur la question.

Mon pays salue également l'engagement du Secrétaire général des Nations Unies, Monsieur Antonio GUTERRES, à trouver une issue pacifique et définitive à ce différend régional de longue date.

Nous nous réjouissons à cet égard, du choix de Monsieur Staffan De Mistura comme nouvel Envoyé personnel du Secrétaire Général sur ce dossier après l'élan positif insufflé par Monsieur Horst Köhler au processus politique.

Ma délégation encourage Monsieur Staffan De Mistura à poursuivre ses efforts en vue de la reprise du processus des tables rondes dans la même dynamique et le même format que les deux précédentes rencontres tenues en Suisse, avec la participation de l'Algérie, du Maroc, de la Mauritanie et du « Polisario ».

Madame la Présidente,

Mon pays réaffirme son plein appui à l'initiative marocaine d'autonomie du Sahara qui prend en compte les spécificités de la région. Cette solution de compromis est du reste conforme au droit international, à la Charte et aux Résolutions pertinentes des Nations Unies, notamment celles du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale.

L'initiative de large autonomie offre en outre l'opportunité aux populations du Sahara de s'impliquer activement dans la vie politique et socio-économique de la région. Elles participent en effet régulièrement aux différentes élections organisées dans le Royaume et choisissent librement leurs représentants tant aux niveaux national, régional que local. Cela a été le cas lors des derniers scrutins organisés, le 8 septembre 2021 au Maroc, y compris au Sahara.

C'est le lieu de saluer la participation des élus du Sahara marocain issus de ces consultations démocratiques aux sessions de fond du Comité spécial (C24) ainsi qu'au présent séminaire comme ce fut le cas à la Grenade en 2018 et 2019 et à la Dominique en 2021. Leurs contributions positives à ces rencontres nous permettent d'apprécier davantage les multiples dividendes de cette politique de large autonomie.

Madame la Présidente,

Nous nous félicitons également des efforts considérables consentis par le Royaume du Maroc en vue d'assurer le bien-être des populations du Sahara, à travers notamment le nouveau modèle de développement des Provinces du Sud, lancé en 2015. Cet important programme doté d'un financement conséquent contribue à relever le niveau de vie des habitants et à améliorer l'Indice de Développement Humain au Sahara marocain.

Ma délégation loue en outre les mesures prises en faveur de cette région dans le cadre de la riposte du Royaume du Maroc contre la pandémie de la Covid-19, notamment les campagnes de vaccination qui ont permis un large accès de la population locales aux vaccins.

Par ailleurs, le renforcement du rôle des Commissions régionales des droits de l'homme à Laâyoune et Dakhla et la coopération exemplaire avec le Haut-Commissariat des Droits de l'Homme sont autant d'initiatives prises par les autorités marocaines dans la région du Sahara, qui méritent d'être saluées.

Madame la Présidente,

La poursuite du processus politique de règlement de la question du Sahara est tributaire du maintien de la paix et de la stabilité dans la région. Aussi mon pays en appelle-t-il au respect des Accords militaires et à une franche coopération avec la MINURSO.

Pour conclure, la Côte d'Ivoire voudrait, conformément aux dispositions pertinentes de la Résolution 2602 du Conseil de sécurité, exhorter tous les quatre participants aux deux premières tables rondes à rester engagés en faisant preuve de réalisme et d'esprit de compromis, tout au long de la durée du processus afin de parvenir à un règlement pacifique du différend régional sur le Sahara.

Je vous remercie.